

Introduction

Face à une forte prise de position du monde agricole contre les deux initiatives agricoles du 13 juin prochain provenant notamment d'instituts apolitiques tel que la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture ou encore d'exploitations agricoles n'utilisant pas de pesticides de synthèse, plus de trente agriculteurs et vignerons neuchâtelois ont décidé de sortir des champs et des vignes pour former un groupe agricole de soutien à l'initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse ». Nous souhaitons ainsi pouvoir rééquilibrer le débat autour de cette question de société.

Le mélange pêle-mêle d'arguments contre les deux initiatives nous laisse perplexe. La méconnaissance des textes soumis au vote nous rend songeurs. Que les opposants mélangent volontiers les arguments pour faire croire qu'on vote seulement sur un seul sujet, c'est de bonne guerre. Qu'une institution de formation et de vulgarisation fasse la même chose est tout autre. La propagation de sa campagne du 2x NON dans sa correspondance concernant des projets subventionnés par la Confédération est anti-démocratique.

Le 13 juin, nous voterons sur deux sujets différents : d'un côté, le bannissement des pesticides de synthèse du territoire suisse et des produits importés contenant ces mêmes pesticides de synthèse ; de l'autre, une réorientation des paiements directs. Les deux textes ont des conséquences différentes sur notre métier. Le fait que nos institutions de promotion et de formation n'aient pas l'honnêteté intellectuelle de distinguer les deux est fort gênant.

Ce qui nous réunit aujourd'hui, c'est cette incompréhension face à un enjeu majeur de notre métier. Nous souhaitons rééquilibrer le discours et remettre les arguments dans leur contexte. Nous avons partagé la thématique en plusieurs chapitres, que nous allons développer de suite.

Nous apportons aujourd'hui notre soutien à l'initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » et nous nous limitons volontiers à ce texte pour ne pas créer plus de confusion.

La production agricole issue de notre groupe agricole est exempte de pesticides de synthèse. Nous en sommes fiers et souhaitons à travers ce groupe de soutien témoigner notre respect envers les consommateurs qui nous soutiennent et faire part de nos préoccupations légitimes.

Le texte de l'initiative

Selon l'initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse », la constitution sera modifiée afin :

- D'interdire l'utilisation de tout pesticide de synthèse dans la production agricole, la transformation de produits agricoles et l'entretien du territoire.
- D'interdire l'importation, à des fins commerciales, de denrées alimentaires contenant des pesticides de synthèse ou pour la production desquelles des pesticides de synthèse ont été utilisés.

L'initiative prévoit une mise en œuvre progressive ainsi qu'une entrée en vigueur dans les 10 ans.

Définition du mot « pesticide »

Le terme générique « pesticide » (du latin *cida* = tuer et *pestis* = fléau) signifie tuer les organismes considérés

comme nuisibles. Il rassemble principalement :

- les herbicides → les produits qui tuent les herbes
- les insecticides → les produits qui tuent les insectes
- les fongicides → les produits qui tuent les champignons
- ainsi que de nombreuses autres substances utilisées pour lutter contre des organismes considérés comme nuisibles.

On distingue deux « types » de pesticides :

- les pesticides naturels
- les pesticides de synthèse

Les pesticides naturels sont élaborés à partir de produits présents dans la nature. La nature sait donc les dégrader, à une exception près, le cuivre (mais nous y reviendrons). Les pesticides naturels ne sont donc pas le sujet de cette initiative.

Les pesticides de synthèses sont constitués de substances élaborées par des processus chimiques n'existant pas dans la nature. Les pesticides de synthèse sont souvent persistants. Au contraire de la grande majorité des pesticides naturels, ils ne se dégradent pas facilement. De nombreux pesticides de synthèse sont extrêmement toxiques. A ce titre, bon nombre d'entre eux sont reconnus comme de graves polluants chimiques des sols, de l'eau, de l'air et des organismes vivants (soit un problème de santé). Il est avéré que l'exposition professionnelle aux pesticides augmente le risque de développer la maladie de Parkinson ainsi que certains cancers. Pour citer quelques exemples : le glyphosate, les néonicotinoïdes ou le paraquat ont notamment fait parler d'eux ces derniers temps. Les pesticides de synthèse sont une cause majeure du déclin de la biodiversité et ils ont des répercussions graves sur la santé humaine.

Tout comme l'industrie du tabac avant elle, l'industrie des pesticides tente, avec toutes sortes de stratagèmes pseudo-scientifique, de nous faire croire que ses produits de synthèse ne sont pas nocifs. Leurs effets sont pourtant visibles partout, à court et à long terme.

Production

L'initiative a une influence sur la production agricole en suisse et à l'étranger. Le fait de ne plus utiliser de pesticides de synthèse demande une adaptation de la conduite des cultures. Pour chaque culture il existe des méthodes de lutte sans pesticides de synthèse. Toutefois une intensification de la recherche dans le domaine des itinéraires techniques, de la prévention et des nouveaux produits de traitements en adéquation avec la demande du texte de l'initiative est nécessaire pour faire la transition.

L'expérience de plusieurs dizaines d'années dans toutes les productions et de plus de 7000 producteurs bio qui appliquent déjà maintenant ce principe en Suisse, apporte une bonne base de savoir-faire. Ce ne sera pas un saut dans l'inconnu.

Nous avons assisté depuis plus de septante années à un essai grandeur nature au niveau mondial d'utilisation des pesticides de synthèse. Même après toutes ces années nous ne maîtrisons toujours pas cette technologie.

Des résidus et des traces de ces molécules se trouvent partout dans la nature et pas seulement sur la culture traitée.

Il n'est pas normal que dans des cultures non traitées on trouve à chaque analyse fouillée des traces de molécules jamais appliquées sur celles-ci.

Il n'est pas normal que l'agriculteur qui ne traite pas avec des pesticides de synthèse ait la charge de devoir protéger ses cultures contre les contaminations (distances, commercialisation en conventionnel des bords de parcelle...).

Nous ne faisons plus confiance aux maintes promesses d'améliorer cette situation, la dernière en date est actuellement en consultation sur le plan fédéral. Cette mouture-là ne va pas changer le problème fondamental.

A l'heure actuelle, seul un abandon complet de l'utilisation en plein air de ces molécules peut stopper cette dissémination. Il va de notre responsabilité envers les générations futures de leur laisser des sols fertiles et un environnement sain.

Economie

Les prix aux producteurs dépendent de nombreux facteurs et non pas seulement des méthodes de production (avec ou sans pesticides de synthèse).

Les prix dépendent notamment :

- des frais de production
- des rendements
- de la météo
- des filières, des marques et des labels
- de la grande distribution
- des importations,
- des revendications des producteurs et de leurs syndicats

Ainsi, nous affirmons que, aujourd'hui, l'utilisation ou non de pesticides de synthèse dans la production agricole n'est pas le facteur premier dans la détermination des prix aux producteurs.

Bien au contraire, la diminution du recours aux pesticides de synthèse est depuis longtemps une préoccupation paysanne et sociétale qui prend toujours plus d'ampleur.

Les modes de production agricole n'utilisant actuellement pas de pesticides de synthèses sont : l'agriculture biologique et l'agriculture bio-dynamique. Forts d'un certain succès, notamment économique, un nombre considérable d'exploitations agricoles se tournent vers la production biologique chaque année. Actuellement, environ 15% des exploitations agricoles suisses n'utilisent pas de pesticides de synthèse. Ce sont plus de 7'000 exploitations agricoles. Le revenu agricole de ces exploitations (bio) est plus élevé que celui des exploitations utilisant des pesticides de synthèse malgré des dépenses en main-d'œuvre parfois supérieures. La différence (région et taille comparable) varie entre 5000.- et 9000.- par exploitation et par

an¹.

En outre, des programmes d'incitation financière pour réduire le recours aux pesticides ont été mis en place par la Confédération. Ces programmes connaissent un franc succès:

La production extenso

Elle consiste à renoncer aux fongicides, insecticides, régulateurs de croissance et produits chimiques de synthèse pour stimuler les défenses naturelles des plantes. Aujourd'hui, ce sont 80% de la production de Tournesol, 60% des céréales, 70% des pois et, malheureusement, seulement 20% du colza qui sont cultivés selon ce mode de production.

Les herbicides y sont les seuls pesticides de synthèse permis.

En 2018, Agroscope publiait une recherche² sur les répercussions de la culture du blé extenso sans herbicide en Suisse. Les conclusions sont édifiantes. Les pertes de rendements sont minimales, pouvant aller jusqu'à un maximum de 2,7 dt/ha pour une culture dont les rendements moyens avoisinent les 66 dt/ha (-4%). Les marges brutes comparables varient selon les procédés culturaux. Il est vraisemblable que la perte financière avoisine les 150.-/ha.

L'initiative que nous soutenons vise à renforcer des pratiques telles que la production extenso, qui a fait ses preuves pour la majorité des secteurs de production agricole. L'engouement réel, actuel, pour cette dernière prouve qu'il est possible et économiquement intéressant d'innover autrement.

Il existe aussi des contributions à l'utilisation efficiente des ressources - > sur appel à projet. Ces projets peuvent viser la réduction de pesticides de synthèse dans diverses cultures (vignes, vergers notamment).

Ainsi, nous sommes d'avis que la production agricole se développe dans le bon sens. De toute évidence, les facteurs économiques ne sont pas un frein à ce développement. Bien au contraire, ils le favorisent.

La demande pour des produits agricoles sans pesticides de synthèse ne cesse d'augmenter. Il est faux de penser que le prix des denrées alimentaires augmenterait massivement. Les facteurs influençant les prix des aliments sont multiples :

- Les frais de production
- Les coûts de la transformation et de la distribution
- Les marges des distributeurs
- Les coûts sociaux

Nous prévoyons que les coûts sociaux baisseront. En effet, sans l'utilisation de pesticides de synthèse, nos systèmes de production sont plus résilients. De plus, comme le montre l'étude d'Agroscope citée plus tôt, les rendements d'une production agricole sans utilisation de pesticide de synthèse ne baissent pas de manière significative. En outre, l'initiative ne propose pas le tout « bio », l'utilisation des engrais chimiques reste permise.

Dans le même sens, une étude³ menée par la Fédération romande des consommateurs (FRC) indique qu'en privilégiant des aliments d'origine végétale, en diminuant sa consommation de viande et en consommant des produits locaux produits sans pesticides de synthèse, le coût du panier du ménage diminue ! Moyennant un changement de nos habitudes alimentaires, il est donc possible que les consommateurs fassent des

¹ Voir la fiche technique du Fibl : www.ville-ge.ch/cjb/cjb/pdf_bio/de-bonnes-aisons-pour-pratiquer-agriculture-bio.pdf

² Voir : www.agrarforschungschweiz.ch/wp-content/uploads/pdf_archive/2018_09_f_2410.pdf

³ Voir : www.frc.ch/wp-content/uploads/2017/08/etude_panierdurable.pdf

économies tout en votant oui pour cette initiative.

En définitive, nous, agricultrices et agriculteurs ici présents, pensons que cette initiative est une opportunité économique pour le monde agricole ainsi que pour les consommatrices et consommateurs.

Importations

Actuellement, la Suisse importe en gros 40% de son alimentation.

Avec l'initiative, il n'y a pas de raison que cela change beaucoup. On peut s'attendre à une légère baisse de production. Les producteurs ne se mettront pas tous au mode de production bio. Une partie continuera d'utiliser des engrais interdits en bio, qui stimulent la production.

Cette diminution dans un 1^{er} temps, laissera place à une régénération de la santé des sols qui nous assurera le maintien de cette production, un peu plus basse, à long terme. La recherche en agroécologie développe déjà des pistes intéressantes pour améliorer la production sans pesticides de synthèse. L'agriculture avec pesticides au contraire met en danger la productivité à long terme.

Comme le fait remarquer le Conseil Fédéral dans sa prise de position du 4 novembre 2020 :

Le taux d'auto-provisionnement n'est pas un indicateur approprié pour l'évaluation de la sécurité de l'approvisionnement à moyen et long terme, parce qu'il ne tient pas compte de l'utilisation durable des bases de production (p. ex. sols fertiles et biodiversité). Un relèvement du taux d'auto-provisionnement à court et moyen terme peut même mettre en péril la sécurité de l'approvisionnement à long terme si une intensification de la production excède la capacité de charge écologique et que la préservation à long terme des bases de production risque de s'en trouver compromise.

L'importation de denrées est et sera encore nécessaire à la Suisse.

Il ne sera possible d'importer que des denrées exemptes de pesticides de synthèse. Donc aucune distorsion de concurrence pour les agriculteurs suisses.

La Suisse étant un marché de petite taille, il ne sera pas difficile de trouver des fournisseurs dans la qualité souhaitée. Des filières de production « sans pesticides de synthèse » se mettront en place à l'étranger, ce qui bénéficiera également à l'agriculture de ces pays.

D'autre part, on peut aussi limiter nos besoins en importation en diminuant notre consommation de viande (importations de bétail et d'aliments pour bétail, trop souvent cultivé sur des terres qui devraient servir à nourrir les populations locales).

On peut même espérer que l'inventivité de nos paysans et chercheurs permettent de limiter notre dépendance de l'importation, mais ça n'a rien à voir avec la réussite ou non de cette initiative.

Délai de transition prévu par l'initiative

L'initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » prévoit un délai de transition de 10 ans.

Nous sommes conscients que, pour atteindre les buts de cette initiative, une recherche agronomique ciblée doit se développer afin de faire face à certains défis de production. Par exemple: étudier la diminution des coûts de production, l'élaboration de variétés résistantes, mettre en place des procédés culturaux permettant l'arrêt de l'utilisation de pesticides de synthèse (p.ex. sous-semis ou encore cultures associées, etc.).

Les productions exigeantes de colza et de betterave sucrière restent difficiles sans l'utilisation de pesticides

de synthèse. Mais les développements récents de nouvelles méthodes de production de la betterave sucrière sont prometteurs - avec la plantation de plantons plutôt que de semis permettant un premier sarclage suffisamment tôt. Ils pourraient être un début de solution permettant d'assurer de bons rendements, tout en maintenant des coûts de production stables et permettant l'arrêt de l'utilisation de pesticides de synthèse.

Du côté des pesticides naturels, nous prenons la mesure des dommages que l'utilisation du cuivre en grande quantité peut produire sur l'environnement. Mais les conséquences d'une accumulation de cuivre sont bien moins importantes que les problèmes causés par les pesticides de synthèse qui sont comme des "électrons libres". En termes de solution, le développement de variétés de plantes résistantes ou tolérantes aux maladies est porteur pour lutter contre le recours au cuivre.

Nous soutenons que les investissements de la recherche agricole suisse doivent être ciblés pour répondre à ces problématiques spécifiques. Sur 10 ans, il est possible de trouver des solutions dans chaque secteur de production où des problèmes pourraient subsister. D'ailleurs, le bouclage du budget fédéral 2020 montre que le parlement fédéral est du même avis. En effet, il a décidé unanimement d'allouer 2,5 millions de francs supplémentaires à l'institut de recherche de l'agriculture biologique et ce afin de faire face aux défis environnementaux.

Un mot sur la cohésion agricole

Le fait de clarifier les attentes de la population et de la politique envers l'agriculture et de formuler des buts et délais cohérents, va aider les producteurs à voir le futur plus sereinement. Rien de pire que d'attendre tous les cinq ans l'aboutissement d'une X-ième PA avec ses jeux politiques pour planifier ses futurs investissements ou réorienter son exploitation.

Cette initiative ne va pas résoudre toutes les problématiques liées à l'agriculture qui nous attendent ces prochaines années mais elle va nous enlever une épine du pied.

L'agriculture dans son ensemble va sortir gagnante avec l'acceptation de ce texte. Plus besoin à tout bout de champs de communiquer sur la défensive autour des pesticides. Pour attaquer de nouveaux défis, il vaut mieux avoir les mains libres et le soutien d'une grande partie de la population.